

SERVICE COMMUN DE DIRECTION GENERALE
AVENANT N°3 A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN
ENTRE
LA COMMUNE DE SAINT-ROMAIN-LE-PUY
ET
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Entre

Loire Forez agglomération, représentée par son vice-président, Monsieur Patrick ROMESTAING, autorisé aux fins des présentes, en vertu de l'arrêté n°2020ARR000430 en date du 20 juillet 2020 lui donnant délégation, ci-après dénommée « Loire Forez agglomération », d'une part,

Et

La commune de Saint-Romain-le-Puy, représentée par son maire, Madame Annick BRUNEL dûment autorisée à cet effet par délibération n° 2022_12_08 du 15 décembre 2022 ci-après dénommée « la commune »,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-10 et L.5211-4-2, VU les statuts de la Communauté,

Vu la convention d'adhésion au service commun de direction générale en date du 9 mars 2017 et les avenants n° 1 du 14 septembre 2018 et n°2 du 15 février 2021 signées entre les deux parties,

Rappel de l'objet de la convention

La convention susvisée a pour objet, conformément à l'article L5211-4-2 du CGCT, l'adhésion à un service commun chargé de l'exercice des missions dévolues à l'animation territoriale des 6 secteurs de la communauté d'agglomération.

Elle précise les missions et les modalités d'organisation du service commun ainsi que les conditions de mise à disposition des agents concernés.

Objet de l'avenant n°3 :

Article 1er : Modification de l'annexe 1 référencé à l'article 2 « Situation des agents exerçant leurs fonctions dans le service » :

Suite au recrutement d'une nouvelle directrice Général de Services, l'annexe 1 à l'avenant n° 2 est modifiée.

La fiche d'impact (annexe 1 du présent avenant) se substitue à la précédente.

Article 2 : Les autres termes de la convention demeurent inchangés

Fait à Montbrison....., le 9 janvier 2023.....

Pour la commune de
Saint-Romain-le-Puy

Pour Loire Forez agglomération

Le Maire
Annick BRUNEL

ANNEXE 1 A L'AVENANT N°3 DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN DIRECTION GENERALE - FICHE D'IMPACT

NOM DU SERVICE COMMUN	Direction générale
NOM DE L'AGENT	Elise MARSAY DENOUS

PERIMETRE SERVICE COMMUN	SITUATION ACTUELLE AU SEIN DE LA COMMUNE	SITUATION DANS LE SERVICE COMMUN APRES AVENANT	OBSERVATIONS
FONCTION	Directrice Général des Services	Animatrice territoriale	
RATTACHEMENT DU POSTE	Maire	Pôle innovation et coopérations - Dialogue territorial	
EMPLOYEUR	Saint-Romain-le-Puy	Saint-Romain-le-Puy	
TRANSFERT (T) MISE A DISPO (MAD) INCHANGE (ID)		MAD	
GRADE		idem	
ECH.		idem	
IB/IM		idem	
RI		idem	
NBI		idem	
QUOTITE AGENT	100%	100%	
COÛT ANNUEL EMPLOYEUR	idem	idem	
QUOTITE POUR LE SERVICE	0%	10%	Ajusté au temps réellement passé
COÛT ANNUEL EMPLOYEUR POUR LE SERVICE	idem	idem	
RESIDENCE ADMINISTRATIVE	Saint-Romain-le-Puy	Saint-Romain-le-Puy	
KM supplémentaires (domicile/résidence administrative)		0	
MAD VEHICULE DE SERVICE	Oui	Oui	
AUTRES CONTINGENCES	idem	idem	